

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 28149

Numéro SIREN : 529 341 430

Nom ou dénomination : 15 NANCY

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt 78572



1912924601

DATE DEPOT : 2019-07-08  
NUMERO DE DEPOT : 2019R078572  
N° GESTION : 2016B28149  
N° SIREN : 529341430  
DENOMINATION : 15 NANCY  
ADRESSE : 15 rue de Nancy 75010 Paris  
DATE D'ACTE : 2019/06/07  
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
NATURE D'ACTE : NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

EC 09/06/19 OG

**15 NANCY**

Société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 euros  
Siège social : 15 rue de Nancy - 75010 Paris  
529 341 430 RCS Paris

J6B22149

**EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
EN DATE DU 07 JUIN 2019**

Le 7 juin 2019 à 08 heures, au siège social de la société RDC situé au 1-5 quai George V, 76600 Le Havre, la société RDC Société à Responsabilité Limitée, l'associé unique de la société 15 NANCY, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle,

En Présence de Natalie de Chalus,

- Directeur Général de CHALUS CHEGARAY et COMPAGNIE, Président de la Société
- Et Directeur Général de la Société,

et de Thomas Raynaud, Secrétaire,

(..)

a pris les décisions ci après relatives à :

(...)

Greffier du tribunal  
de commerce de Paris  
Service du R.C.S.  
Dossier déposé le - 8 JUL. 2019

**QUATRIÈME RÉSOLUTION - NOMINATION D'UN SECOND DIRECTEUR GENERAL**

Conformément aux dispositions de l'Article 16 des statuts, l'Associé unique décide de nommer:

Monsieur Thomas RAYNAUD  
Né à Paris (17e), le 18 novembre 1968  
De nationalité française  
Demeurant 6 avenue Walter 92270 Bois Colombes

en qualité de Directeur Général de la Société, :

pour une durée indéterminée ne pouvant excéder celle du mandat du Président de la Société et avec effet à compter de ce jour.

le mandat est résiliable ad nutum par le ou les associé(s).

Le Directeur Général est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales. Ledit mandat n'est pas rémunéré mais l'intéressé pourra prétendre à un remboursement de ses frais sur justificatifs.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Thomas RAYNAUD est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social, des

*NR*

## 15 NANCY

Société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 euros

Siège social : 15 rue de Nancy - 75010 Paris

529 341 430 RCS Paris

pouvoirs attribués au Président, aux Directeurs Généraux et à la collectivité des associés. Il représentera la Société à l'égard des tiers.

Dans ses rapports avec les associés, le Directeur Général agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

(...)

Au préalable, Monsieur Thomas RAYNAUD a fait savoir qu'il acceptait lesdites fonctions de Directeur Général, a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur et qu'il n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

### CINQUIÈME DÉCISION – POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

(...)

### CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

PRESIDENT  
CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE  
Natalie de Chalus

